



Compte Rendu
ASSEMBLEE GENERALE ordinaire
lundi 3 décembre 2012
à Minot

Etaient présents :

CEA :

Patrick HARCOUET, assistant communication du CEA de VALDUC, représente François BUGAUT, directeur du CEA de VALDUC
Michel DROUIN, adjoint, CEA de VALDUC

Elus :

Charles BARRIERE, Conseiller Général du canton d'IS SUR TILLE
Catherine BURILLE, Maire de LERY, présidente de la commission Environnement de la SEIVA
Patrick BARIOST, Adjoint et représentant de Bénigne COLSON, maire de FRENOIS
Alain HOUPERT, Sénateur-Maire de SALIVES et Président de la SEIVA
Marie-Roberte VIVIER, Adjointe et représentant Marc HIERHORZER, Maire de LAMARGELLE
Bernard PITRE, Maire de LE MEIX
Henri JULIEN, conseiller général du canton d'AIGNAY LE DUC, maire de MINOT

Représentants d'un organisme ou d'une administration :

Commandant Bruno BOLTZ, Adjoint au chef du groupement des services opérationnels, Conseiller technique départemental RCH et RAD et représentant du Directeur du SDIS 21
Véronique GENEVEY, représentant Jean Luc LINARD, directeur de la DDT Côte d'Or
Jean RAPENNE, Président du Comité pour la transparence autour de Valduc
Bernard DELAULLE, représentant Francis ROBITAILLE, Président du CLAPEN 21

Personnes qualifiées :

Alain CAIGNOL, président de la commission Economie de la SEIVA

Membres associés :

Bernard BONNUIT, ancien maire d'AIGNAY LE DUC
Richard COURTOT, UFC Que Choisir 21

Comité scientifique :

Elisabeth SCIORA, maître de conférences en chimie, Université de Bourgogne
André LARCENEUX, Professeur de géographie à l'Université de Bourgogne

Journaliste :

François PIELIN, journaliste au Châtillonnais et l'Auxois

Egalement présents :

François ROUSSEL, Délégué représentant la commune de MOLOY
Catherine SAUT, Chargée de Mission SEIVA
Elodie JANNIN, Chargée de Communication SEIVA

Excusés :

Jean Louis COPIN, directeur du SIRACEDPC
Pierre GARNIER, maire de POISEUL LA GRANGE

Jean-Patrick MASSON, Adjoint au Maire de Dijon et Président du comité Valduc
Isabelle GIRARD FROSSARD, ingénieur santé sanitaire environnement à l'ARS
Bernadette LEMERY, directrice de l'ORS de Bourgogne
Fabrice FAIVRE, président de la FDSEA
Alain RIVIERE, Autorité de Sûreté Nucléaire
François SAUVADET, président du Conseil Général de Côte d'Or, député de la 4^{ème} circonscription
Catherine LOUIS, conseillère générale du canton de SAINT-SEINE-L'ABBAYE
Marc TUPIN, Maire d'Echalot

A l'ordre du jour

- 1 - Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale du 28 novembre 2011
- 2 - Présentation des statuts
- 3 - Nouveaux membres
- 4 - Election du Conseil d'Administration
- 5 - Présentation du rapport d'activité 2012
- 6 - Rapport financier 2012
- 7 - Rapport d'orientation 2013
- 8 - Budget prévisionnel 2013
- 9 - Présentation des activités 2012 et des projets du CEA de VALDUC, par le CEA
- 10 - Calendrier 2013 : prochaine assemblée générale, réunions à venir

Alain HOUPERT remercie Henri JULIEN d'accueillir la SEIVA dans la salle des fêtes de MINOT ainsi que toutes les personnes présentes et ouvre la séance.

1- Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale du 28 novembre 2011

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

2- Présentation des statuts

Catherine SAUT présente les nouveaux statuts de la SEIVA. Les principaux changements sont les suivants :

- Élargissement de l'objet de la SEIVA à santé et à la sûreté
- SEIVA coprésidée par un élu et une personnalité qualifiée

Pour rappel, l'objet de l'association est ainsi redéfini (Art.2) :

L'association est neutre. Elle a une mission générale de suivi, d'information, de concertation et d'incitation à l'amélioration continue en matière de sûreté nucléaire, de radioprotection, de recherche et d'impact des activités du centre CEA de Valduc sur l'économie locale, l'environnement, les personnes et leur santé, dans la mesure où les sujets proposés ne portent pas sur les éléments confidentiels couverts par son classement d'installation nucléaire de base secrète par le Premier Ministre.

Après discussion, les termes " *et d'incitation à l'amélioration continue*" sont supprimés car ils n'entrent pas dans les missions de la SEIVA selon les participants.

3- Nouveaux membres

Collège des personnalités qualifiées (personnes désignées par l'Université de Bourgogne)

- M. Jean-Pierre COUVERCELLE, UFR chimie, Université de Bourgogne
- M. André LARCENEUX, UFR géographie, Université de Bourgogne
- M. Paul ALIBERT, UFR biologie, Université de Bourgogne

Collège des institutions et organismes

- M. le président de l'Ordre des Médecins de Côte d'Or
- M. le président de l'Ordre des Pharmaciens de Bourgogne

Collège des associations de protection de l'environnement et de la santé

- M. le président de l'Union Fédérale des Consommateurs de Côte d'Or (ex – membre associé)

4- Election du Conseil d'Administration

Les extraits de l'article 11 des nouveaux statuts concernant l'élection du conseil d'administration et sa composition sont rappelés :

ARTICLE 11 - CONSEIL D'ADMINISTRATION (extraits)

L'association est co-présidée par un membre du collège des élus et un membre du collège des personnalités qualifiées.

L'association est administrée par un conseil d'administration composé de 9 membres :

- *Le Coprésident de l'association, choisi parmi les membres du collège des élus,*
- *Le Coprésident de l'association, choisi parmi les membres du collège des personnalités qualifiées,*
- *Le Vice-président, choisi parmi les membres du collège des élus,*
- *Le Vice-président, choisi parmi les membres du collège des personnalités qualifiées,*
- *2 représentants du Collège des représentants des associations de protection de l'environnement et de la santé*
- *2 représentants du Collège des institutions et organismes*
- *1 représentant du Collège des élus*

Les administrateurs sont élus par l'assemblée générale à la majorité absolue des présents. Chaque collège élit ses représentants. Pour cette élection, un quorum du deux tiers des membres doit être réalisé.

Le maire de Salives est membre de droit. Le Président du Conseil Scientifique est invité permanent avec voix consultative. L'exploitant ne peut en faire partie.

Les candidats déclarés sont :

- Alain HOUPERT, Coprésident, collège des élus
- Catherine BURILLE, Vice présidente, collège des élus
- Henri JULIEN, collège des élus
- Véronique GENEVEY, collège des institutions et organismes
- Jean RAPENNE, collège des associations de protection de l'environnement et de la santé

Les candidats sont élus à l'unanimité.

5- Présentation du rapport d'activité 2012

5.1 Actions d'information

5.1.1 Permanences dans les mairies

Dans le cadre des actions 2012 de la SEIVA décidées en Conseil d'Administration, les chargées de mission, ont organisé pour la première fois 5 permanences dans les mairies autour de Valduc : Léry, Frénois, Poiseul-La-Grange et Aignay-Le-Duc. L'occasion de rencontrer les riverains, d'en savoir plus sur leurs préoccupations et de répondre à leurs interrogations.

Henri JULIEN : Comment avez-vous fait passer l'information ? Dans mon village et je pense que c'est pareil ailleurs, si je distribue des invitations, vous aurez 50 personnes. Si l'information passe dans la presse, vous n'aurez que peu de monde.

Catherine SAUT : Nous sommes passées par les mairies. Nous leur avons envoyé affiches et flyers. Il faut affiner notre stratégie. A voir au prochain Conseil d'Administration.

Alain HOUPERT : La proposition d'Henri JULIEN est judicieuse.

5.1.2 Soirée d'information du public "Que faire en cas d'accident ?"

La SEIVA a organisé une soirée d'information "Que faire en cas d'accident ?" le 22 octobre 2012 à SALIVES avec l'intervention de l'IRSN - Institut de Radioprotection et de Sécurité Nucléaire, et du CEA de Valduc pour les risques locaux. Les retours que Catherine SAUT a eus sont positifs, cet événement a été un succès. Les bases de la radioactivité ont été expliquées clairement.

Alain HOUPERT : C'était une belle soirée.

5.1.3 Bulletin Savoir & Comprendre

Deux bulletins Savoir et Comprendre ont été publiés cette année. Le numéro 30 était consacré à l'impact économique du Traité de Défense franco-britannique pour la région et à l'exercice de simulation de crise qui s'est déroulé en 2011 à Valduc. Le numéro 31 publié en septembre avait pour sommaire principal : la Demande d'Autorisation de Rejets et de Prélèvements d'Eau (DARPE) et les six décharges de matières non-radioactives de Valduc. Pour ces numéros, le graphisme a été réalisé par l'équipe SEIVA.

5.1.4 Communiqués de presse

La SEIVA informe les médias locaux de son activité et se positionne vis à vis d'événements extérieurs à Valduc. Par exemple, la DARPE et le Traité de Défense franco-britannique ont fait l'objet de nombreuses questions de la SEIVA au CEA, et des journalistes à la SEIVA.

5.1.5 Page Facebook

Début décembre 2009, la SEIVA a créé un profil et un groupe Facebook afin d'informer sur ses actualités et événements, de connaître les attentes et questions du public et donc de communiquer facilement et rapidement avec lui. Avec les évolutions du réseau social, la SEIVA a transformé son groupe en page. Nous comptons aujourd'hui 1360 amis et 65 « fans ».

Alain HOUPERT : Le CEA est-il sur Facebook ?

Patrick HARCOUËT : Non mais nous envisageons Twitter.

5.1.6 Site internet

Le site internet de la SEIVA a été revu cette année. Au total, il attire 600 visites par mois. Les pages les plus visitées concernent celle de Valduc, Nos travaux, le glossaire et le Suivi de l'environnement. Une rubrique "*La parole à*" a été créée sur la page d'accueil, elle permet aux personnes de s'exprimer en leur nom. Pour l'instant, les internautes peuvent y trouver un texte d'Alain CAIGNOL.

5.1.7 Rencontres SEIVA / CEA Valduc

Cette année, en plus des commissions et rencontres habituelles, la SEIVA a dû se rendre sur le centre de Valduc afin de discuter de sujets complexes.

Dates :

- 25 janvier : réunion sur les décharges de matières non-radioactives du centre
- 25 avril : réunion sur le protocole d'analyses CEA / SEIVA
- 13 juin : réunion sur la DARPE – Demande d'Autorisation de Rejets et de Prélèvement d'Eau
- 17 octobre : réunion sur l'exercice PPI
- 30 octobre : entretien téléphonique avec le Directeur suite à l'incident des détecteurs de fumée de Valduc envoyés par erreur à Soulaines

La SEIVA a fait d'autres rencontres cette année :

- Formation « Plans Communaux de Sauvegarde » à la Préfecture le 25 janvier
- Aide à la réalisation d'une présentation sur les CLI et sur les transports de matières nucléaires pour le programme de recherche SEMIPAR obtenu par Alain CAIGNOL et présence au colloque final du 22 mars
- Journée d'information ANCCLI « déchets » le 26 juin

5.1.8 Commission Environnement

La commission environnement, présidée par Catherine BURILLE, permet d'avoir une bonne connaissance de l'impact des activités du centre de Valduc sur l'environnement.

L'ordre du jour de la réunion du 4 Avril était le suivant :

- Les six décharges de matières non-radioactives du CEA Valduc
- La DARPE : Demande d'Autorisation de Rejets et de Prélèvements d'Eau
- Fukushima 1 an après : les conséquences pour Valduc

Retrouvez le compte-rendu de cette commission sur notre site www.seiva.fr.

5.2 Les résultats d'analyses 2011

Tritium dans l'eau potable

La SEIVA étudie 9 points permanents depuis 1996. Ces derniers ne sont pas tous concentrés autour de Valduc. Le schéma montre une comparaison des résultats 2011 et 2012. Depuis plusieurs années, la tendance est à la stabilisation.

Le protocole veut que la SEIVA partage ses éléments à analyser avec Valduc puis que les résultats soient comparés.

Les résultats d'analyse SEIVA sont cohérents avec ceux de Valduc.

Tritium dans les aliments

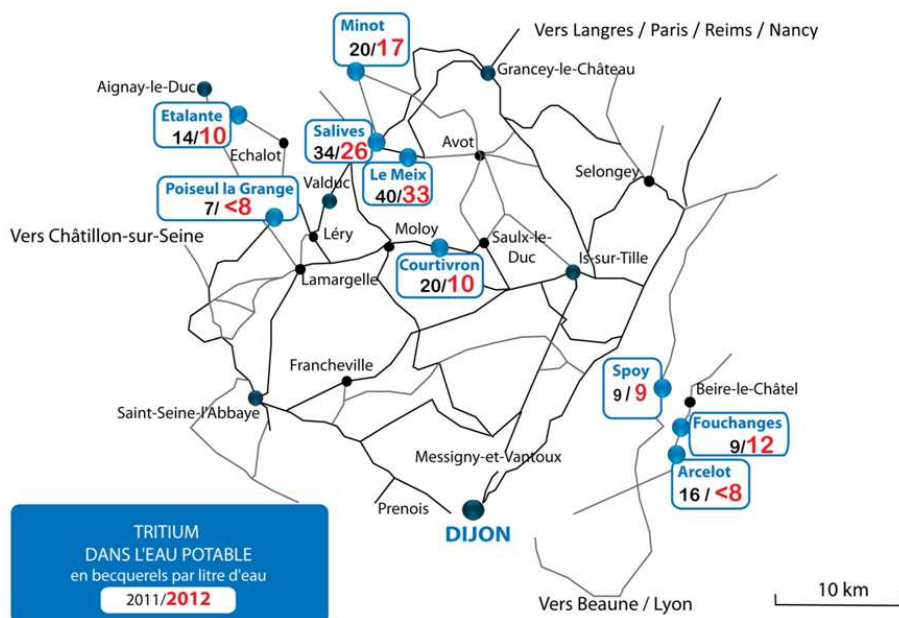
Cette année, la SEIVA a effectué analyses de choux vert provenant du jardin d'une habitante de Léry.

La SEIVA ne connaît pas encore le résultat mais l'année dernière, il était de 60 Bq/kg frais.

Points de comparaison :

En 2009 : le blé à Salives : 150 Bq/kg frais

En 2008 : les carottes à Léry : 74 Bq/kg frais



La carte ci-contre montre l'ensemble des analyses de radioactivité effectuées sur les aliments depuis 1997.

5.3 Stages

La SEIVA accueille depuis plusieurs années des stagiaires de tous niveaux pour une durée variant de 2 à 4 mois.

En 2012, la SEIVA a été auditionnée dans le cadre du projet SEMIPAR par 2 stagiaires de master 1

"Transport Mobilité Environnement Climat" de l'Université de Bourgogne :

- [Panorama du transport nucléaire étudié sur un territoire français](#), dont Valduc, par Bertrand ZORIO
- [La perception de Valduc par les cafetiers](#), par Stéphane DAHANCAHI

Les rapports sont en ligne sur le site internet de la SEIVA.

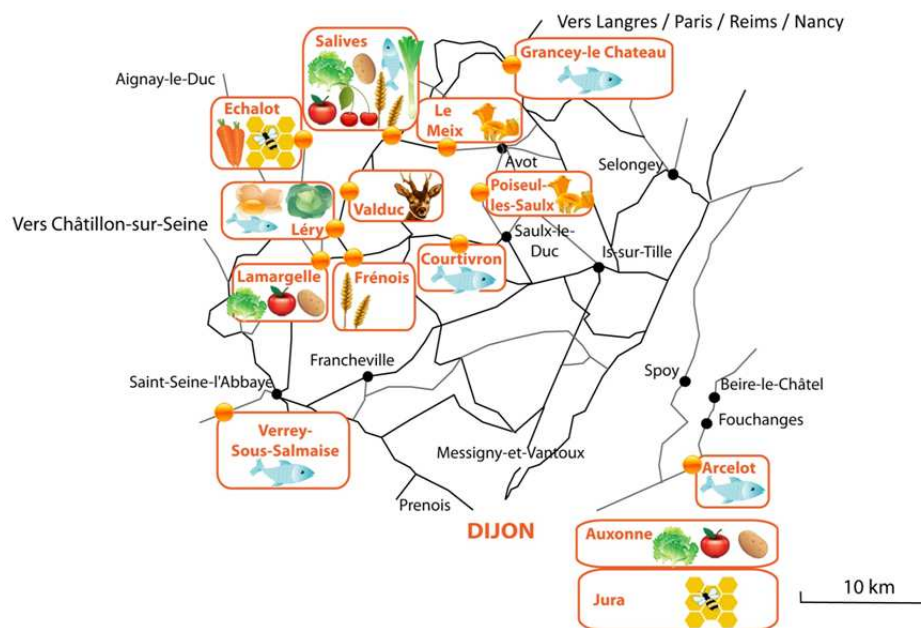
6- Rapport financier

Dépenses	Au 01/12/12	Prévu au budget	Recettes	Au 01/12/12	Prévu au budget
Bulletin Savoir & Comprendre, internet	4 489 €	4 000 €	Autorité de Sûreté Nucléaire	18 000 €	18 000 €
Information et représentation	1 411 €	3 000 €	Conseil Général de Côte d'Or (fonct)	4 500 €	4 500 €
Expertises et analyses	556 €	4 652 €	Conseil Général de Côte d'Or (emploi)	16 000 €	16 000 €
Stages	0 €	2 726 €	ASP CUI	6 587 €	8 726 €
Achat de matériel	459 € *	300 €	CEA de Valduc	5 000 €	5 000 €
Fonctionnement	2 741 €	3 000 €	SEMIPAR	5 000 €	5 000 €
Salaires	21 773 €	23 709 €	Commune de Léry	100 €	100 €
Charges sociales	16 048 €	15 939 €			
Total	47 478 €	57 326 €	Total	55 187 €	57 326 €

* Ordinateur portable + disque dur externe

Le budget 2012 s'élevait à 57 326 €. Le 3 décembre 2012, la SEIVA avait dépensé 47 478 €. Environ 2 500 € vont être dépensés dans le mois.

La différence entre les dépenses et le budget provient du projet de recherche SEMIPAR (Secret Militaire et Participation) qui a donné 5 000 € à la SEIVA afin d'obtenir des contacts, d'accueillir des stagiaires, etc. C'est Alain CAIGNOL qui a mis en contact la SEIVA avec ce groupe de chercheurs de trois universités. Ce projet est porté par 4 équipes de 3 Universités dont l'université de Bourgogne.



Trois sites ont été choisis en raison de leurs particularités en termes de participation dont le CEA de Valduc pour son expérience de transparence avec la SEIVA.

Pourquoi les charges sociales sont-elles si importantes ?

Alain HOUPERT : Le travail coûte cher.

Catherine SAUT : Ce sont les charges normales. Les charges représentent 45 % du salaire. Pour rappel, je travaille à mi-temps à la SEIVA et Elodie JANNIN 28 heures par semaine, en contrat aidé.

La SEIVA est financée principalement par l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN), par le Conseil Général de Côte d'Or et par le CEA qui achète des exemplaires du bulletin Savoir&Comprendre. Apparaissent dans les comptes les financements d'Etat pour l'embauche de contrat aidé.

Apparaît dans les comptes cette année la Mairie de Dijon qui met à disposition des locaux. C'est pourquoi ils souhaitent que ce soit intégré dans le budget des associations.

Alain HOUPERT : On peut vous accueillir ici vous savez. Mais ça me paraît normal que la commune de Dijon s'investisse puisque 50% du personnel habitent là-bas quand même."

La commune de LERY a versé 100 € cette année.

Pour la subvention 2013, la SEIVA a demandé le même montant.

7- Rapport d'orientation

Le rapport d'orientation 2013 s'appuie sur les projets en cours en 2012, en attente du nouveau conseil d'administration qui formulera ses propres projets.

8- Budget prévisionnel

Le budget est présenté par projets :

- Le projet 1, le plus important, concerne la communication : les bulletins d'information, internet, facebook, etc.
- Le projet 2, un peu moins important, concerne les analyses et expertises
- Le projet 3 concerne les stages et études
- Le projet 4 les représentations et collaborations extérieures
- Le projet 5 est consacré à la préparation à la crise

Projet :	1	2	3	4	5	Total par financeur :
Conseil Général de Côte d'Or	6000	3000	2500	2000	7000	20500
Autorité de Sûreté Nucléaire	6000	4000	1500	1500	5000	18000
CEA de Valduc (Savoir & Comprendre)	5000					5000
ASP (emploi CUI)	8800					8800
ACERIB (rembt fonctionnement)	100	100	100	100	100	500
Ville de Dijon (locaux)	236	175	175	175	175	936
ANCCLI (rembt fonctionnement)	20	20	20	20	20	100
Commune de Léry	100					100
Total par projet :	26256	7295	4295	3795	12295	53936

Fonctionnement, salaires et charges intégrés aux projets

projet 1 : Bulletin "Savoir & Comprendre", internet, facebook, communication

projet 2 : Expertises, analyses

projet 3 : Stages, études

projet 4 : Représentations et collaboration extérieures

projet 5 : Préparation à la crise

Sera intégré cette année le fait que Catherine SAUT travaille pour 2 autres associations dans le même bureau. Elles devront participer financièrement aux frais de fonctionnement.

9- Présentation des activités 2012 et des projets du CEA de VALDUC, par le CEA

Patrick HARCOUET excuse François BUGAUT qui n'a pas pu venir, retenu à l'assemblée générale du Pôle Nucléaire Bourguignon.

Il rappelle que la Commission d'Information (CI) est la référence légale obligatoire pour laquelle le CEA a déjà présenté le bilan annuel. La SEIVA est, selon lui, l'"expert scientifique et technique de la CI" : elle instruit les dossiers au quotidien (contacts avec la population, terrain, échanges techniques, formation des élus, etc.).

Catherine BURILLE : La SEIVA reste légale aussi !

Patrick HARCOUET : La Commission d'Information est obligatoire.

Catherine BURILLE : Oui. La SEIVA n'est pas obligatoire mais elle reste légale quand même.

Patrick HARCOUET : Oui, bien-sûr.

9.1 Actualité sur la dissuasion

Après 23 ans de service, la tête nucléaire aéroportée TN81 a été retirée, démontée sur le Centre Spécial Militaire de Valduc mis en veille depuis cette année, et remplacée par une nouvelle tête nucléaire aéroportée (TNA) associée au missile ASMPA (air-sol moyenne portée amélioré).

Le premier tir de missiles dit « Tir d'Evaluation des Forces » du système ASMPA/TNA a été un succès avec un comportement nominal de la tête de vol.



Patrick HARCOUET annonce la fin du développement et donc la mise en place de l'outil industriel de la tête nucléaire océanique – TNO. Les premières maquettes et fabrications voient le jour à Valduc. Avec la mise en place de boîtes à gants nécessaires à la fabrication, d'outillages et la qualification de tous les procédés, le plan de charge est important à Valduc même si les opérations se situent entre le début et la fin de fabrication. La livraison est prévue pour 2015.

9.2 Actualité du projet Epure

Contexte : Signature du traité de Défense franco-britannique (2 novembre 2010), stipulant le partage d'installations radiographiques et hydrodynamiques communes :

- Partage, à parts égales, des coûts de construction et d'exploitation pendant 50 ans, ainsi que le démantèlement.
- Chaque pays conserve la propriété et la responsabilité des objets testés et des sous-produits générés.

Le programme simulation garantit l'absence de nouveaux essais nucléaires grâce à des équipements tels que supercalculateurs, machine radiographique et laser mégajoule.

Ce projet Epure prévoit le transfert de l'installation radiographique Airix de Moronvilliers à Valduc : démontage en 2012, remontage en 2013. La machine sera opérationnelle en 2014. Un bâtiment à Valduc a été construit spécialement pour l'accueillir. Les salariés de Moronvilliers ont déjà été transférés à Valduc : une vingtaine de personnes sont arrivées en août.

Le projet prévoit également l'installation d'une vingtaine de familles britanniques qui vont venir travailler au centre de Valduc en 2014. Valduc prépare leur accueil.

9.3 Les grands chantiers de Valduc

Deux nouvelles installations sont mises en service : la première pour l'entreposage de déchets plutonium et de colis contaminés pour caractérisation radiologique avant évacuation à l'ANDRA, et la seconde pour les déchets tritiés entreposés à Valduc dans l'attente de la création d'une filière de gestion.

Ces deux installations à Valduc pourront faire l'objet d'une visite de la SEIVA lors de la prochaine Commission Environnement.

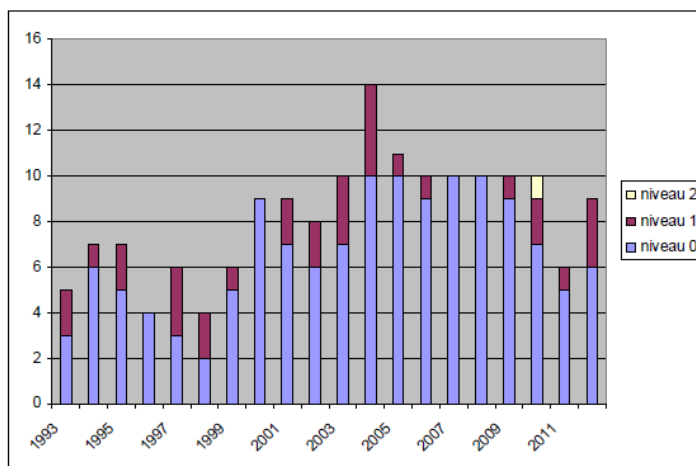
Les autres chantiers concernent la sécurisation de l'alimentation électrique du centre avec le raccordement (souterrain) à la nouvelle ligne RTE (qui se trouve à 15 km et qui sera mise en service début 2013). 2 transformateurs qui alimenteront les bâtiments du centre dont Epure ont été installés (voir photo).

L'installation de chimie du Plutonium est remplacée et sera mise en service en 2017.



Mise en place d'un transformateur de 63 kV

Evénements significatifs déclarés



9.4 Sûreté - Sécurité

En décembre 2012, le CEA Valduc a déclaré 9 incidents dont 3 de niveau 1 et 6 de niveau 0 sur l'échelle INES qui en compte 7.

L'incident de Soulaines évoqué par Catherine SAUT est en fait un événement relatif à une mauvaise compréhension de la réglementation.

Cet événement a été déclaré par l'ANDRA de niveau 1 puis par Valduc de niveau 0.

D'après Patrick HARCOUET, le centre envoyait en toute bonne foi et depuis plusieurs années des détecteurs d'incendie contenant de l'Américium dans des fûts de déchets sans prendre en compte le fait que ce soit des sources scellées. Or, la réglementation interdit à l'ANDRA de stocker de telles sources scellées. Valduc a communiqué l'erreur à l'ANDRA qui ne s'en n'était pas rendu compte. Aucune conséquence pour l'environnement car le niveau de radioactivité est inférieur aux normes définies par l'ANDRA.

Détails des incidents déclarés depuis 01/2012

Date	INES	Rappel des faits et du domaine concerné
18/10/12	0	Evénement relatif au non respect de spécifications relatives aux colis de déchets. Conditionnement de sources scellées d' ²⁴¹ Am (DFCI), dans 8 caissons de 5m ³ de déchets radioactifs évacués à l'ANDRA CSA de 2007 à 2011.
13/09/12	0	Une BAG est retrouvée à l'étale (perte du confinement dynamique). Cet état potentiel a duré une semaine.
17/07/12	0	Perte du système de télésurveillance du centre suite à prise en compte d'un nouveau bâtiment. Le défaut a été observé immédiatement.
25/04/12	0	En procédant au nettoyage de l'intérieure d'une BAG « usinage Pu » le salarié s'est piqué à l'index avec un outil d'usinage
14/03/12	0	Dans le cadre du désentreposage, il a été procédé au recomptage d'un bain de sels créé en 1987. ce recomptage met en évidence une sous estimation de la masse de plutonium.
17/02/12	1	Dans le cadre des opérations de comptage des fûts, la mise en évidence d'un dépassement potentiel de la masse de plutonium a été détectée.
13/01/12	1	Une opération a été réalisée en cellule hors BAG afin de dégripper une vis sur un sous-ensemble tritium. Elle a conduit à une perte de confinement et à un rejet de gaz tritium, contaminant la cellule. Les deux salariés présents n'ont pas été exposés. Reclassement niveau 1 par le DSND.
10/01/12	0	Lors du contrôle visuel mensuel, de la surpression affichée sur le manomètre équipant chaque conteneur (non radioactif) une légère déformation de deux conteneurs a été observée, un défaut de mesure sur les manomètres implantés est avéré.
10/01/12	1	Lors de la préparation d'un mouvement de matière, le responsable du suivi physique constate, en consultant le logiciel de suivi de la matière nucléaire, la présence non autorisée de 4 colis de matière nucléaire dans l'un des magasins de matière nucléaire.

Discussions

A propos de l'incident concernant les détecteurs de fumée

Catherine BURILLE : C'est curieux : Valduc envoie ses détecteurs de bonne foi. L'ANDRA les reçoit de bonne foi mais ne vérifie pas.

Patrick HARCOUET : C'est lors d'un audit que le centre leur a dit qu'il leur avait envoyé des détecteurs d'incendie.

Alain HOUPERT : Tous les détecteurs contiennent-ils de l'Américium ?

Patrick HARCOUET : Les détecteurs de fumée dits "à chambre d'ionisation" (DFCI) contiennent de l'Américium et il y en a des millions en France. Beaucoup partent vraisemblablement à la poubelle.

Alain CAIGNOL : Lorsque vous avez des colis de déchets, je suppose que vous mettez une étiquette précisant la composition du colis. Je suppose que vous avez écrit « déchets de faible activité à vie longue ». Comment se fait-il qu'un déchet de faible activité à vie longue se retrouve dans un centre de stockage des déchets à vie courte ? J'ai du mal à comprendre l'erreur.

Patrick HARCOUET : Ils ont été considérés comme des déchets de bâtiments nucléaires mais il n'y a aucune conséquence. La radioactivité est extrêmement faible. Mais nous admettons avoir fait une erreur.

Alain HOUPERT : J'apprends pour la première fois que ces détecteurs contiennent de l'Américium.

Patrick HARCOUET : Oui mais plus maintenant.

Alain CAIGNOL : Ils ont été remplacés par des détecteurs optiques ?

Patrick HARCOUET : Oui.

Alain HOUPERT : C'est comme tous les paratonnerres que l'on a jetés à la poubelle et qui contiennent du radium.

Patrick HARCOUET : Là en tout cas, ils sont en lieu sûr.

Concernant la sécurité, 55 exercices ont été réalisés sur 17 installations au 30 octobre 2012. Une journée sécurité et environnement a eu lieu le 7 juin 2012. Une journée prévention routière a eu lieu le 26 octobre 2012 en collaboration avec la gendarmerie afin de sensibiliser sur le port de la ceinture. Un radar a même été installé sur le centre afin que les automobilistes respectent les limitations de vitesse.



9.5 Valduc – Retour d'Expérience de l'exercice de 2011

Pour rappel : L'exercice de simulation de crise s'est déroulé en 2011 et avait comme scénario un incendie dans un bâtiment nucléaire avec rejet radioactif de Plutonium et de nombreuses victimes à l'intérieur du site.

Il s'agissait d'un exercice à **dominante sécurité civile**, avec la mise à l'abri des habitants dans les villages de Lamargelle et Léry, le déclenchement du Plan Particulier de Mise en Sûreté de l'école de Lamargelle, et le bouclage fictif de zone par la gendarmerie. Des secours extérieurs (SAMU, SDIS et BA102) sont intervenus en renfort des secours internes du centre pour gérer de nombreuses victimes. Des mesures radiologiques dans l'environnement ont été effectuées à l'extérieur du site.

Principaux enseignements d'après les comptes-rendus du DSND, de la Préfecture et du CEA sur l'exercice :

- Le centre est en capacité de faire face la 1^{ère} heure à un événement d'ampleur en attendant l'arrivée des secours externes
- Très bon fonctionnement de la chaîne de secours et de la prise en compte de nombreux blessés contaminés
- Transmission en temps réel des données sur la contamination grâce au déploiement des logiciels CRITER et MMIRAGE

Axes d'amélioration d'après les comptes-rendus du DSND, de la Préfecture et du CEA sur l'exercice :

- Accélérer l'alerte des autorités, des secours (SDIS) et des populations
- Renforcer l'information des élus, et du public

Concrètement cela donne :

- Un passage de 3 à 4 sirènes en 2010 pour une meilleure couverture sonore (notamment du chantier nord)
- Une prise en compte en 2011 du déplacement de l'école de Lamargelle par l'installation d'un report d'alerte avec message diffusé à l'intérieur des locaux
- En cours de déploiement en complément du dispositif :
 - Automate d'appel téléphonique vers tous les téléphones fixes et portables des 8 communes avec messages préenregistrés diffusés dès la fin du déclenchement des sirènes (mise en service en 2013). Cet automate est commandé et testé dans les prochains jours. Le centre va envoyer très prochainement un courrier aux communes concernées afin d'obtenir le numéro de téléphone des riverains. Le système ne détecte pas les mobiles présents autour du centre (téléphones des marcheurs, touristes par exemple).
 - Les autorités locales et nationales ainsi que les secours extérieurs seront aussi destinataires du message.

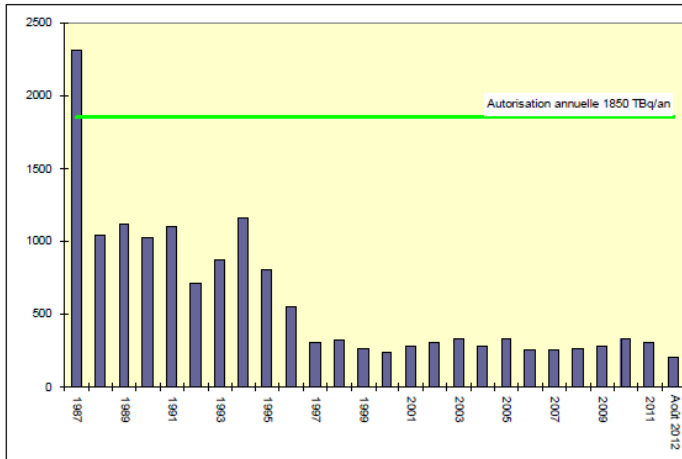
Le plan d'actions est poursuivi avec :

- Une étude d'un meilleur usage de la FM

- Une mise en service par Valduc d'un n° vert de crise pour informer et orienter les demandes des populations
- Une modification du son des sirènes des villages pour le mettre en conformité avec celui du Réseau National d'Alerte
- Une refonte de la plaquette d'information des populations du PPI

9.6 Impact environnemental de Valduc

Rejets tritium



→ 5 g

→ 1 g
(1/1000 naturel)

Les rejets se maintiennent à une quinzaine de pourcentage de l'autorisation. Ces derniers sont constants depuis une dizaine d'années. Ils se situent aux environs de 350 TBq soit environ 1 gramme de tritium par an. Ces rejets sont 5 fois inférieurs à l'autorisation annuelle qui s'élève à 1850 TBq.

Concernant les autres rejets gazeux du centre, les chiffres montrent que la Chaufferie Paille permet de satisfaire pratiquement

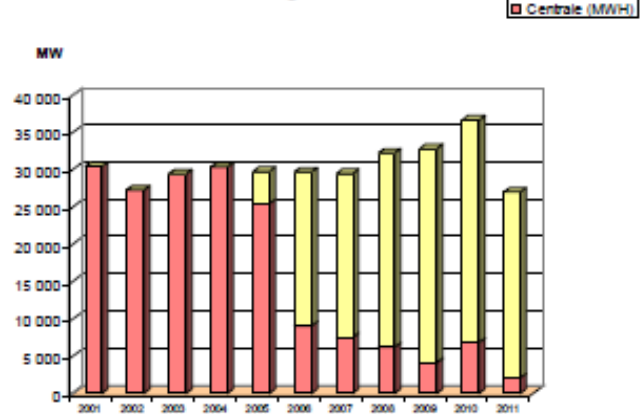
90 % des besoins du centre en terme de chauffage. Elle permet de faire baisser les rejets de CO2 du centre. En bref :

- CO2 (centrale énergie) : 1000 tonnes
- autres gaz (centrale énergie) : < 1% seuil
- pas de rejets « alpha » (mesures dans cheminées)

Henri JULIEN : Quand vos deux installations seront construites, le centre aura-t-il besoin d'une deuxième chaufferie ?

Patrick HARCOUET : A priori, celle-ci suffit mais une deuxième chaufferie pourrait être envisagée à un horizon plus lointain.

Consommation MWH chauffage centre de Valduc



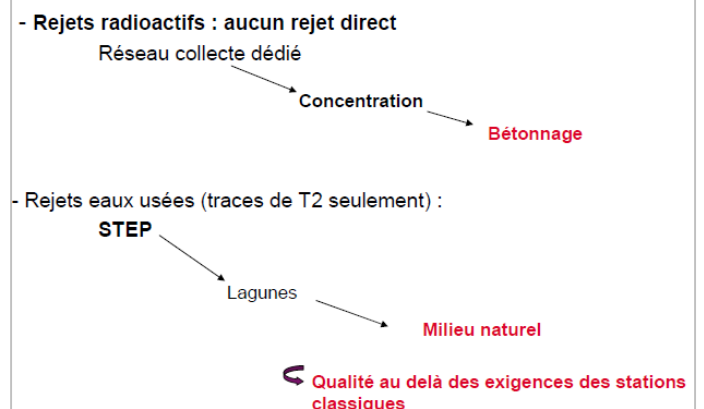
L'évolution des rejets gazeux ne concerne que les rejets de tritium dont on peut supposer une augmentation du fait de l'extension des entreposages et des nouveaux bâtiments du centre. La possibilité de passer de 1 à 2 grammes a été évoquée.

Concernant les rejets liquides, il n'existe pas d'autorisation de rejets radioactifs.

Les eaux contaminées sont orientées vers un réseau dédié, traitées, puis la radioactivité est concentrée et enfermée dans du béton.

Le réseau des eaux usées est complètement déconnecté de l'autre. Une station d'épuration et des lagunes existent. Les eaux sont rejetées en milieu naturel. Leur qualité est meilleure que celles des stations classiques.

Rejets liquides



Discussions

A propos des rejets radioactifs liquides :

Alain CAIGNOL : Je m'excuse de vous contredire mais j'ai en ma possession un document datant de 2011 qui montre des rejets liquides radioactifs depuis 2008. Je peux vous donner une copie si vous le souhaitez. Cela m'embête car vous même et vos prédécesseurs disent qu'il n'y a plus de rejets liquides depuis 1996, date de création de la station d'épuration. Or, j'apprends d'après un document officiel du CEA qu'il y en a depuis 2008, 2009, 2010. De l'ordre de 30 GBq en 2007 et de 15 GBq aujourd'hui.

Patrick HARCOUET : On ne peut pas exclure qu'il y ait quelques traces de tritium.

Alain CAIGNOL : Les chiffres officiels qui figurent sur la DARPE montrent une centaine de Becquerels par litre. C'est la valeur limite suggérée pour la consommation humaine.

Patrick HARCOUET : On ne peut pas exclure qu'il y ait quelques traces de tritium car l'environnement est légèrement marqué en tritium à Valduc. Le tritium va dans l'eau et on le retrouve automatiquement. Mais ce sont des valeurs extrêmement faibles.

Alain CAIGNOL : J'entends bien mais si les activités du centre augmentent, ce qui est dans l'air du temps, est ce que la concentration en tritium dans l'eau ne va pas augmenter et dépasser la valeur réglementaire ?

Patrick HARCOUET : On analysera. Mais très sincèrement, il n'y a pas d'activités prévues sur le centre qui vont très largement faire augmenter le tritium. Les bâtiments sont prévus pour le stockage de déchets de tritium. Le tritium est très mobile : mis dans un fût, il en sortira un peu. Ces bâtiments vont donc relâcher un tout petit peu de tritium mais ce ne sera pas significatif.

A propos de l'impact sur la santé :

Alain CAIGNOL : De mémoire, dans la DARPE, le puits de captage de Léry contient 463 Bq / L ce qui est important quand la limite est à 100.

Catherine BURILLE : Quelle est l'incidence de ces rejets sur l'humain ?

Patrick HARCOUET : 1 gramme de tritium rejeté correspond à 1/1000^{ème} de la radioactivité naturelle, qui est de 2,4 mSv. Pour évaluer l'impact sur l'homme, il faut raisonner en mSv. Aujourd'hui, l'exposition annuelle est d'environ 2 mSv, alors que le risque de problèmes médicaux commence à partir de 100 mSv. La marge est considérable. Les doses définies dans les normes sont des doses annuelles basées sur une exposition tout au long de la vie.

Catherine SAUT : Sur les faibles doses, d'une manière générale, les incertitudes subsistent. Les effets sont calculés de manière théorique en se fondant sur les effets des fortes doses, de manière linéaire, si bien qu'il n'existe théoriquement pas de dose, même minime, sans effet. Il faut par ailleurs prendre en compte les effets de synergie avec les modes de vie ou l'exposition à d'autres produits à risque. Enfin, il faut prendre en compte le fait que toutes les pathologies ne sont pas mortelles. Il a par exemple été mis en évidence des malformations cardiaques ou des fragilités du cristallin suite à l'exposition aux faibles doses.

Alain HOUPERT : Ainsi que sur la prostate etc.

Alain CAIGNOL : Je n'ai pas la réponse définitive. Les doses ingérées peuvent provoquer des effets en fonction du métabolisme et du mode de vie.

Alain CAIGNOL fait remarquer qu'il n'y a pas que du tritium dans un verre d'eau. Les polluants qu'il contient ont-ils un effet entre eux ? Dans l'incertitude, il faut appliquer le principe de précaution selon lequel les rejets liquides ou gazeux soient diminués. La protection de l'environnement, c'est l'affaire de tout le monde et pas uniquement le monde nucléaire : agriculteurs, industriels, citoyens, etc.

Alain HOUPERT rappelle, en tant que médecin radiologue, que la radioactivité est présente partout dans l'environnement et que malgré les avancées scientifiques, l'impact des faibles doses de tritium autour de Valduc ne pourra être connu que dans 3 générations (étant donné que Valduc s'est installé il y a moins de 50 ans NDLR). Le pire n'est jamais certain.

Patrick HARCOUET ajoute que l'année prochaine, le centre fêtera le premier centenaire des retraités de CEA.

Alain HOUPERT termine en disant que la peur est la pire des pollutions. La SEIVA est donc importante pour aider le CEA à progresser.

9.7 Impact économique de Valduc

Valduc et son impact économique en quelques chiffres :

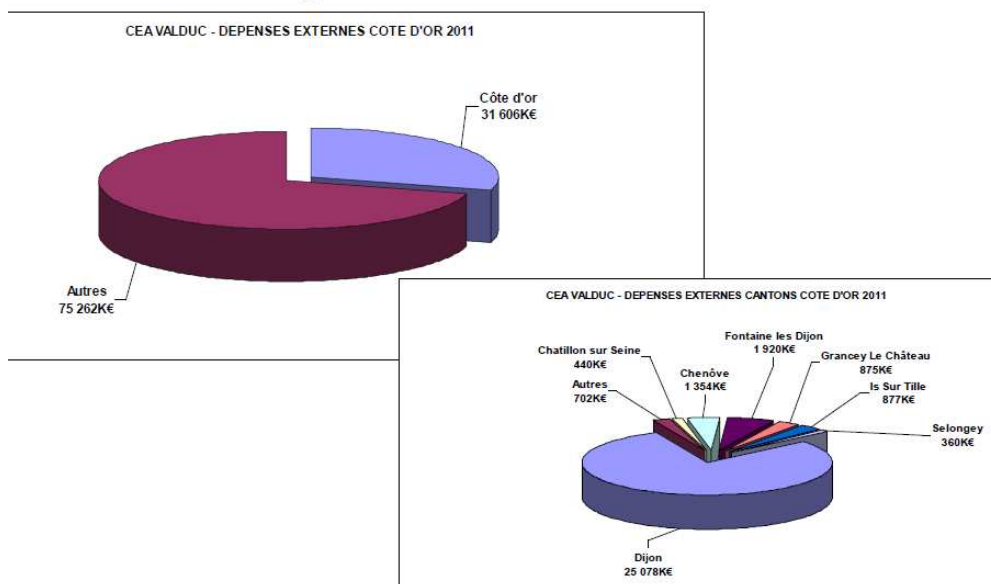
- Dépenses : 120 millions d'euros (par an dont un quart dépensé pour des commandes passées en Côte d'Or)
- Salaires : 80 millions d'euros (pour 1000 salariés de Valduc + 300 travailleurs extérieurs + 150 stagiaires et personnes en formation)
- Grands chantiers : 30 millions d'euros
- 1000 emplois directs
- 900 emplois indirects
- 700 emplois induits à la consommation
- 40 millions d'euros de richesse indirecte
- 8 millions d'euros de recherche et développement
- 14 000 brevets déposés

Dépenses	110 M€
Salaires	80 M€
Grands chantiers	30 M€
	220 M€

L'impact économique du centre pourra faire l'objet d'une Commission Economie de la SEIVA.

Le centre soutient les PME avec le dispositif Alizé (solidarité inter-entreprises) ainsi que l'emploi des travailleurs handicapés avec un taux de plus de 6 %. En général, ils occupent les postes d'accueil, standard et entretien des espaces verts.

Bilan financier régional



Henri JULIEN rappelle qu'à Minot, 12 ménages vivent grâce à Valduc. Il possédait une entreprise de 45 personnes. Sur ces 45 personnes, au moins 30 dépendaient du centre et vivaient dans la région. Sans Valduc, ce serait le désert dans le canton d'Aignay.

Véronique GENEVEY : Vos chiffres intègrent-ils la Chaufferie paille ?

Patrick HARCOUET : Non. Mais la Chaufferie paille n'engendre que 2 emplois. Les chiffres n'intègrent pas non plus les salariés des chantiers qui sont des opérations ponctuelles.

Concernant la population, sur environ 1000 salariés de Valduc, environ 400 vivent sur le grand Dijon, environ 300 à Is-sur-Tille et le reste sur l'ensemble du département.

Le centre de Valduc a reçu en 2012 42 jeunes en alternance, 15 thésards, 10 post-doc et 60 stages de fin d'études.

9.8 Impact scientifique de Valduc

En collaboration avec l'Université de Bourgogne, Valduc a créé le laboratoire Corrosion avec un Contrat de délégation de 3 ans dans le domaine des rayons X.

Une journée des thésards a été organisée. Une convention a été signée avec le PRES Bourgogne-Franche-Comté. Des contrats ont été signés sur les effets du tritium sur les végétaux.

Un salarié de Valduc est Vice Président de l'ESIREM - Ecole Supérieure d'Ingénieurs de REcherche en Matériaux.

Valduc participe également aux travaux du PARI (2013-2020), un programme d'aide de recherche et innovation avec la région, et a signé une convention de partenariat (thèses – post-doc).

10- Calendrier 2013 : prochaine assemblée générale, réunions à venir

La date du Conseil d' Administration sera fixée ultérieurement. Les groupes de travail se formeront à ce moment là.

La prochaine Assemblée Générale se tiendra Lundi 2 Décembre 2013 à LERY.